

No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-troisième jour du mois de novembre deux mille onze**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de Vital Gaudet, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Roland Auclair	Guylaine Paillé
Denys Beaudin	Dany Poulin
Yvon Lemire	Thérèse Pruneau

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin

ABSENCES MOTIVÉES

Nathalie Bellerose

SONT AUSSI PRÉSENTS

Hélène Corneau	Directrice générale
Chantal Morin	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des Communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Yvan Beauregard	Directeur du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Yvon Lemire, vice-président du Comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres, et préside l'assemblée jusqu'à la nomination à la présidence du Comité exécutif.

NOMINATION À LA PRÉSIDENTIE DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT la formation d'un nouveau Comité exécutif;

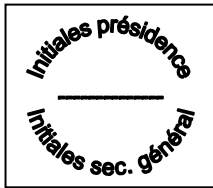
CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un membre du Comité exécutif à la présidence;

99-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE,

DE nommer Vital Gaudet président du Comité exécutif à compter du 23 novembre 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 23 novembre 2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

100-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2011

101-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR DENYS BEAUDIN, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Vital Gaudet remercie les membres de leur confiance et leur souhaite une belle année.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Hélène Corneau félicite monsieur Gaudet pour sa nomination à la présidence et lui souhaite bon succès.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le président salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.

DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

FINALE RÉGIONALE MAURICIE - CENTRE-DU-QUÉBEC – EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC 2012

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Expo-sciences pour la tenue de la finale régionale, qui se tiendra du 16 au 18 mars 2012 au Cégep de Drummondville;

CONSIDÉRANT que cette compétition scientifique d'envergure réunira quelque 130 jeunes aspirants scientifiques de 6 à 20 ans de la région;

CONSIDÉRANT que des élèves de notre Commission scolaire participeront à cet événement;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

102-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,

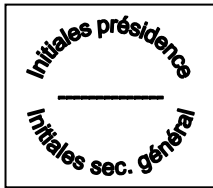
QU'une contribution financière de 650,00 \$ soit remise à Expo-sciences Hydro-Québec comme soutien pour la finale régionale Mauricie, Centre-du-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

GRANDS FRÈRES ET GRANDES SŒURS DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'Association Grands frères et Grandes sœurs de Trois-Rivières pour leur activité de financement qui se tiendra le 25 novembre 2011;

CONSIDÉRANT la mission de cet Association qui est de favoriser le développement des enfants et améliorer leur mieux-être par le jumelage avec un adulte ou un couple



qui devient un modèle, un mentor, un ami qui transmet des valeurs familiales et sociales;

CONSIDÉRANT les retombées positives que cette Association peut générer pour certains jeunes de notre milieu;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

103-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR DENYS BEAUDIN, COMMISSAIRE,

QU'UNE contribution financière de 120,00\$ soit remise à l'Association Grands frères et Grandes sœurs de Trois-Rivières pour l'achat de 2 billets, au coût de 60,00 \$ chacun, pour l'activité du 25 novembre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDATION DES AMIS DE CHAVIGNY INC. / COCKTAIL DÎNATOIRE

CONDIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation des amis de Chavigny pour la participation à un cocktail dînatoire qui se tiendra le mercredi 23 novembre 2011 à l'école Chavigny;

CONSIDÉRANT la mission de cette fondation qui est d'aider tous les élèves dans le besoin, afin de veiller à leur plein développement personnel, académique, culturel et sportif;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

104-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

DE faire l'acquisition de 2 billets à raison de 75,00 \$ par billet pour la participation à ce cocktail dînatoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

47^e FINALE DES JEUX DU QUÉBEC SAWINIGAN 2012

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'organisation de la 47^e finale des Jeux du Québec - Shawinigan 2012 pour la participation à une activité bénéfice;

CONSIDÉRANT les retombées positives que la tenue des 47^e finale des Jeux du Québec peut générer dans la région;

CONSIDÉRANT que des élèves de notre Commission scolaire participeront à cette 47^e finale des Jeux du Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

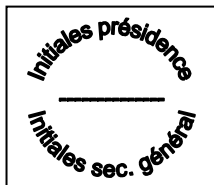
CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

105-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE,

DE faire l'acquisition de 2 billets à raison de 100,00 \$ par billet pour la participation à cette activité bénéfice.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 23 novembre 2011

RÉSILIATION D'UN BAIL – PAVILLON JEAN-GODEFROY

CONSIDÉRANT la résolution du Conseil des commissaires numéro 66-CC/09-01-14 stipulant que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy consent un bail à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour une durée d'au moins cinq ans au regard de l'occupation de deux classes au pavillon Jean-Godefroy;

CONSIDÉRANT le contrat de bail conclu, le 2 septembre 2009, entre la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et l'Université du Québec à Trois-Rivières au regard de l'occupation de deux classes au pavillon Jean-Godefroy;

CONSIDÉRANT la demande formulée par l'Université du Québec à Trois-Rivières à l'effet de résilier le bail signé avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, et ce, à compter du 30 avril 2012 concernant l'occupation de deux locaux au pavillon Jean-Godefroy;

CONSIDÉRANT l'étude du dossier Places-élèves en Comité plénier;

CONSIDÉRANT l'orientation d'implanter un programme d'éducation internationale au primaire pour septembre 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

106-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE, de résilier le bail liant la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et l'Université du Québec à Trois-Rivières au regard de l'occupation de deux locaux au pavillon Jean-Godefroy, et ce, à compter du 30 avril 2012.

Cette résiliation s'actualisera sans pénalité pour l'Université du Québec à Trois-Rivières et le coût du loyer sera ajusté selon la période d'occupation pour l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins d'une apparitrice ou d'un appariteur au Centre de formation professionnelle Qualitech;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

107-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Guillaume Côté soit engagé à titre d'appariteur au Centre de formation professionnelle Qualitech; à temps complet (35 heures par semaine), rétroactivement au 7 novembre 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en transport scolaire au Service du transport;

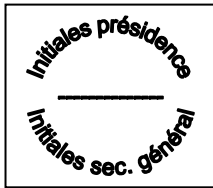
CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

108-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR DENYS BEAUDIN, COMMISSAIRE,

Que monsieur Alexandre Belley soit engagé à titre de technicien en transport scolaire au Service du transport, à temps complet (35 heures par semaine), rétroactivement au 7 novembre 2011.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une agente ou d'un agent de bureau classe 1 au Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

109-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR GUYLAINE PAILLÉ, COMMISSAIRE,

QUE madame Josée Ayotte soit engagée à titre d'agente de bureau classe 1 au Service des ressources financières, à temps complet (35 heures par semaine), rétroactivement au 23 octobre 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ABOLITIONS DE POSTES

CONSIDÉRANT le poste de concierge laissé vacant à l'école Louis-de-France;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

110-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QUE le poste de concierge (poste régulier à temps plein 40,50 heures/semaine) à l'école Louis-de-France soit aboli, et ce, à compter du 22 novembre 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le poste d'agent de bureau classe 1 laissé vacant au Service du transport;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

111-CE/11-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE,

QUE le poste d'agent de bureau classe 1 (poste régulier à temps plein 35 heures/semaine) au Service du transport soit aboli, et ce, rétroactivement au 23 octobre 2011.

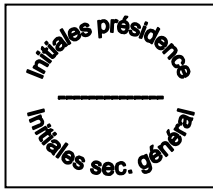
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES COMPTES – SEPTEMBRE 2011

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification qui a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la dernière rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 15 novembre 2011;

CONSIDÉRANT la vérification de tous les documents de septembre 2011 déposés lors de cette rencontre;



112-CE/11-11-23

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy



Procès-verbal du Comité exécutif

Le 23 novembre 2011

IL EST PROPOSÉ PAR GUYLAINE PAILLÉ, COMMISSAIRE,
DE PRENDRE acte du rapport pour le mois de septembre 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Liste des chèques émis – Septembre 2011
-  Liste des frais de séjour et de déplacement – Septembre 2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 19, ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale